



La résidence intergénérationnelle inclusive de la rue Leuriou

La Ville de Quimperlé et son CCAS, se sont associés à Finistère Habitat, le bailleur social du Département, Quimperlé Communauté, l'APAJH 22/29/35 (Association pour Adultes et Jeunes Handicapés) et les PEP29 (Pupilles de l'Enseignement Public) autour d'un projet d'habitat partagé situé au cœur de la haute-ville de Quimperlé visant la mixité intergénérationnelle et le maintien à domicile des personnes âgées autonomes.

DOSSIER DE PRESSE
Quimperlé, le 19/09/2025

Contact Presse

Mathieu Prigent

Responsable communication
Ville de Quimperlé

02 98 96 37 41 - 06 19 04 26 33
mathieu.prigent@quimperle.bzh
www.quimperle.bzh

Lénaïck Lancelot

Responsable communication
Finistère Habitat

07 64 50 37 11
llancelot@finisterehabitat.fr
www.finisterehabitat.fr



Une résidence intergénérationnelle inclusive

Aujourd'hui, un nombre croissant de personnes demande à avoir « un chez soi » au cœur de la ville (un logement s'inscrivant durablement dans la vie de la cité), avec un accompagnement permettant cette inclusion sociale et une offre de services permettant une assistance aux personnes, adaptée selon leurs besoins.

Le projet de résidence intergénérationnelle, développé au cœur de la haute ville sur une friche urbaine, répond à cet objectif de concevoir architecturalement des appartements autonomes mais reliés, permettant à des personnes de générations différentes d'occuper un logement à loyer économique dans un cadre qui préserve leur intimité tout en incitant à l'entraide et la convivialité entre les résidents.

Il s'agit d'une nouvelle alternative d'habitat innovante qui verra le jour en réponse au défi sociétal du vieillissement de la population, de l'inclusion des personnes en situation de handicap et d'intégration des jeunes dans la cité. La recherche de convivialité sera le moteur du « vivre avec », pierre angulaire de l'identité de la résidence. Il devra respecter des valeurs humaines telles que : le lien social, la solidarité, l'entraide, la participation et la citoyenneté, l'accessibilité socio-économique et l'accompagnement.

DOSSIER DE PRESSE
Quimperlé, le 19/09/2025



Contact Presse

Mathieu Prigent

Responsable communication
Ville de Quimperlé

02 98 96 37 41 - 06 19 04 26 33
mathieu.prigent@quimperle.bzh
www.quimperle.bzh

Lénaïck Lancelot

Responsable communication
Finistère Habitat

07 64 50 37 11
llancelot@finisterehabitat.fr
www.finisterehabitat.fr

L'opération immobilière

Dans le cadre de son partenariat avec la Ville de Quimperlé, Finistère Habitat, bailleur social du Département, s'est vu confier la maîtrise d'ouvrage de ce projet développé au cœur de la haute-ville, sur une friche urbaine.

Cette opération consiste en l'aménagement d'un îlot situé entre la rue de Mellac et la rue Leuriau dans le centre de la haute-ville de Quimperlé.

Dans ce cadre, Finistère Habitat réalise, après démolition du bâti existant (bâtiment de 445m²), la construction de 24 logements collectifs locatifs sociaux, répartis dans 3 bâtiments, dont 2 avec ascenseurs :

- 16 logements T1 et 2 logements T1 bis
- 3 logements T2
- 3 logements T3

Sur les 24 logements, 6 seront à destination de personnes en situation de handicap, 6 pour des jeunes travailleurs, 6 pour des personnes âgées. Les 6 autres seront attribués selon le processus d'attribution classique.

L'opération prévoit la construction d'un local laverie, d'un local 2 roues et l'aménagement d'une zone de stationnement de 16 places. La partie centrale de l'îlot sera dédiée à un espace paysagé commun aux résidents, au sein duquel un jardin partagé associatif est envisagé.

Enfin, une salle communale associative sera intégrée au rez-de-chaussée de l'un des bâtiments.



La requalification du quartier Guéhenno

La résidence Leuriau s'inscrit dans le projet de réaménagement de la haute ville. Associée à l'arrivée du conservatoire intercommunal et à la transformation des espaces publics attenants, elle participe pleinement à la redynamisation et à l'embellissement du quartier.



Contact Presse

Mathieu Prigent

Responsable communication
Ville de Quimperlé

02 98 96 37 41 - 06 19 04 26 33
mathieu.prigent@quimperle.bzh
www.quimperle.bzh

Lénaïck Lancelot

Responsable communication
Finistère Habitat

07 64 50 37 11
llancelot@finisterehabitat.fr
www.finisterehabitat.fr



Le projet social

La Résidence inclusive est pensée comme un habitat collectif mixte favorisant l'insertion sociale des habitants et le « vivre-ensemble ». Le « vivre-ensemble », c'est développer les échanges entre les résidents, faire le lien entre les générations, favoriser le bien-être des résidents, offrir une offre d'habitat tenant compte du projet de vie des personnes et notamment des plus vulnérables.

De telles ambitions pourront se réaliser grâce à la mise en œuvre d'un projet social, démarche d'ores et déjà intégrée au projet depuis sa conception, puisqu'une salle associative sera construite au cœur de la résidence.

Ce projet social aura pour objectif de mettre tout en œuvre pour garantir les conditions de ce vivre-ensemble. L'APAJH29, les PEP29, Finistère Habitat, la Ville de Quimperlé et son CCAS élaboreront ce contrat autour des axes suivants :

- un projet personnalisé pour chaque résident ;
- la mise en place d'un Conseil de vie sociale ;
- l'intégration d'un accompagnement social ou médico-social des publics, en lien avec les professionnels œuvrant auprès d'eux ;
- et l'animation et la programmation d'évènements au sein de la salle associative.

Cette salle a vocation à être un lieu ouvert sur la vie sociale et associative de la ville. Elle aura pour objectif de favoriser la participation des résidents, le lien avec les habitants et les associations, la convivialité tout comme l'échange intergénérationnel.

DOSSIER DE PRESSE
Quimperlé, le 19/09/2025

Les grandes étapes du projet

- **2013** : acquisition des premières parcelles de l'îlot par la Ville de Quimperlé
- **Mai 2019** : acquisition des dernières parcelles de l'îlot par la Ville de Quimperlé
- **Mars 2021** : dépôt du permis de construire
- **26 mai 2021** : validation du Conseil municipal du plan de financement de l'opération et du protocole d'accord pour la mise en œuvre du projet avec Finistère Habitat
- **De janvier 2023 à janvier 2024** : démarrage des travaux, portés par Finistère Habitat, avec des phases de désamiantage et de déconstruction. Cette dernière a été plus longue que programmée initialement. En effet, elle s'est avérée très complexe de par la mitoyenneté des autres bâtiments.
- **Février 2024** : terrassement et réseaux
- **Mars 2024** : début des travaux de fondations et de gros œuvre
- **Avril 2026** : mise en location des logements (sauf aléa)

Contact Presse

Mathieu Prigent

Responsable communication
Ville de Quimperlé

02 98 96 37 41 - 06 19 04 26 33
mathieu.prigent@quimperle.bzh
www.quimperle.bzh

Lénaïck Lancelot

Responsable communication
Finistère Habitat

07 64 50 37 11
llancelot@finisterehabitat.fr
www.finisterehabitat.fr

DOSSIER DE PRESSE
Quimperlé, le 19/09/2025



Contact Presse
Mathieu Prigent
Responsable communication
Ville de Quimperlé
02 98 96 37 41 - 06 19 04 26 33
mathieu.prigent@quimperle.bzh
www.quimperle.bzh

Lénaïck Lancelot
Responsable communication
Finistère Habitat
07 64 50 37 11
llancelot@finisterehabitat.fr
www.finisterehabitat.fr

Financement

Acquisitions foncières

Pour mener ce projet la Ville de Quimperlé a acquis plusieurs parcelles :

Total des acquisitions : 283 043 €

Opération

"Le Département, à travers son bailleur social, investit + de 3,5 millions d'€ dans cette opération"

Ce projet ambitieux bénéficie du soutien de Quimperlé Communauté (fonds de concours), du Département du Finistère (au titre des aides à la pierre et d'une subvention exceptionnelle de 300 000 €), de L'État (aide à la pierre), d'Action Logement et de la CAF.

Il s'inscrit dans le cadre de l'appel à candidature régional « dynamisme des centres villes et des bourgs ruraux » et est soutenu à ce titre par l'État, la Région Bretagne, par l'Établissement Public Foncier régional et la Banque des territoires.

Il s'inscrit également dans le contrat de partenariat Région Bretagne-Pays de Lorient-Quimperlé.

L'opération bénéficie également du soutien financier de l'État dans le cadre de l'appel à projets "fonds de recyclage des friches" lancé en 2020.

